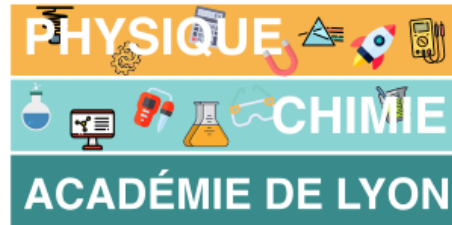


<https://physique-chimie.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article982>



Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation

- S'informer - Rendez-vous de carrière -

Date de mise en ligne : mardi 24 octobre 2017

Copyright © Physique et Chimie - Académie de Lyon - Tous droits réservés

Les **compétences professionnelles attendues des métiers du professorat et de l'éducation** sont décrites dans le BO du 25 juillet 2013.

Les compétences sont détaillées en deux sous-catégories en ce qui concerne celles de l'enseignant.e :

- Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation
- Compétences communes à tous les professeurs

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences communes à tous les professeurs

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Vous pouvez retrouver ce référentiel dans [un article détaillé](#) sur le site du ministère.